



Comité interministériel d'action sociale exceptionnel

Budget inacceptable !

Communiqué de presse suite au Comité Interministériel d'Action Sociale exceptionnel du 10 mars 2026

Marquée par une trajectoire budgétaire particulièrement austéritaire, la loi de finances 2026 va générer une nouvelle dégradation des conditions de vie et de travail des agent.es public.ques.

L'action sociale interministérielle dans ses dimensions nationale et territoriales sera particulièrement impactée.

Ainsi, lors du Comité interministériel d'action sociale (CIAS) exceptionnel du mardi 10 mars dernier, avec comme seul ordre du jour le budget, le couperet est tombé !

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a annoncé une baisse des crédits alloués aux politiques interministérielles d'action sociale de près de 19,5 millions d'euros.

C'est une attaque en règle contre les droits à l'action sociale des agent.es public.ques, fonctionnaires, contractuel.les, retraité.es.

La facture est particulièrement salée avec notamment une baisse des crédits alloués :

- Au financement des CESU garde d'enfants avec la suppression de la troisième tranche de revenus éligible.

C'est une agression contre les agent.es public.ques et leurs familles !

- Au financement des aides au maintien au domicile des retraité.es avec la suppression des trois dernières tranches de revenus les « plus élevés ».

C'est une nouvelle agression contre les agent.es public.ques retraité.es auquel.les le droit aux chèques vacances a déjà été supprimé !

- Au financement de la restauration collective et plus particulièrement des Restaurants interministériels administratifs (RIA). Seuls les crédits alloués à leur mise aux normes imposée par la loi seront maintenus.

Dans le même temps, une entreprise de liquidation des Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) est manifestement en cours puisque leurs crédits passeront de 4,6 millions d'euros en 2025 à 2,6 millions d'euros en 2026. Alors que l'administration se félicite d'avoir "limité" la baisse, la CGT dénonce un pur effet de manches. L'enveloppe de 1,2 million d'euros ajoutée in extremis ne provient d'aucun crédit nouveau : cet "effort" est financé par un redéploiement du budget des Chèques Vacances vers les SRIAS. C'est l'art de déshabiller Paul pour habiller Jacques au détriment des agent.es.

La CGT souligne que le maintien de certaines lignes budgétaires n'est rendu possible que par l'utilisation des fonds de concours et des économies réalisées les années précédentes. Ce "bricolage" ne pourra pas être reconduit en 2027 : une fois ces réserves épuisées, l'austérité s'amplifiera de manière dramatique si rien n'est fait pour obtenir des crédits pérennes.

C'est un pan entier de l'action sociale interministérielle – dans ses dimensions territoriales – qui risque de disparaître avec des conséquences désastreuses pour les agent.e.s public.ques mais aussi pour les acteurs de la vie locale dans ses aspects culturel, social, économique, etc.

Ces attaques interviennent par ailleurs dans un contexte marqué par un affaissement tout aussi inacceptable des moyens de fonctionnement des Instances représentatives du personnel (IRP) et plus particulièrement du CIAS dont la DGAFP vient de réduire le nombre et la durée de ses commissions permanentes de travail.

La CGT réaffirme que, conformément au statut général des fonctionnaires, **l'action sociale est définie et gérée par les agent.es elles et eux -mêmes via leur représentant.es.**

L'action sociale est un **droit pour l'ensemble des agent.es, actif.ves et retraité.es** et elle doit le rester.

Tout montre que les employeurs publics veulent se désengager de leurs responsabilités sociales vis-à-vis des retraité.es.

Nul doute que **les femmes seront encore plus frappées** par les mesures annoncées alors qu'un processus de négociation sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été engagé par le gouvernement.

La CGT ne laissera pas faire !

L'urgence est à la construction de lois de finances sur d'autres bases. **De l'argent, il y en a pour améliorer de manière significative les conditions de vie et de travail des agent.es public.ques.**

Mobilisons-nous.

Montreuil, le 11 mars 2026.